



Demande de dispense partielle de cours (Collège et ECG) Etudes indépendantes sous contrat (EISC) en langue seconde

Nom de l'élève : Prénom :

Option spécifique (OS ou OSP):

Tél. fixe : Tél. portable :

Responsable de groupe : Groupe :

Ce document est à retourner, après signature de l'enseignante ou enseignant, de l'élève et, si l'élève est mineur, de ses parents à la doyenne ou au doyen du degré.

Discipline concernée :	
Nom de l'enseignante ou enseignant :	
Motif de la dispense :	
Note annuelle de l'année précédente (à titre indicatif) :	
Durée de la dispense: <i>Un semestre maximum, renouvelable</i>	Du au L'élève peut se voir accorder une dispense partielle des cours de langues secondes selon l'appréciation de l'enseignante ou enseignant s'il ou elle est de langue maternelle ou qu'il ou elle atteste d'un niveau avancé et, dans tous les cas, à condition d'avoir obtenu une note significative de 5,0 (Collège) ou de 5,5 (ECG). L'absence de l'élève aux cours qui font l'objet de la dispense est notée ANC.
Travaux auxquels l'élève est prié-e de se présenter : <i>L'enseignante-e coche ce qui convient.</i>	<input type="checkbox"/> épreuves importantes (Collège et ECG) <input type="checkbox"/> épreuves intermédiaires et regroupées (Collège) <input type="checkbox"/> épreuves de fin d'année (ECG) <input type="checkbox"/> autres: L'élève est tenu de se renseigner sur l'avancement du programme et sur les dates des évaluations. L'élève participera aux cours qui ont trait à la littérature. L'élève réintègre le cours immédiatement s'il ou elle obtient une note inférieure à 5,0 (Collège) ou à 5,5 (ECG) à l'une de ces évaluations ou que l'enseignante ou enseignant réclame sa présence.

Cf. le site web de l'école pour plus d'informations

Pour l'élève mineur, la signature des responsables légaux est obligatoire.

Date : Signature de l'enseignant-e :

Date : Signature de l'élève :

Date : Signature des parents :

Date : Signature de la direction :